Association Les Légrémis Gluiras

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUIN 2025 à 18h00 HEURES.

La présence d'au moins la moitié des membres du CA est constatée, avec 1 pouvoir donné à Emma, soit 7.

Présents : François, Marjolaine, Jean-Louis, Ali-Patrick, Pierre, Emma, Jean-Luc au téléphone ponctuellement.

Excusés : Céline qui donne procuration à Emma, Bernard

Absents : Alain, Guilhem, Paulette

*Approbation du PV du CA du 20 Mars

François souligne une erreur d'affectation du montant de subvention dans les questions diverses. Les 900 € ont été demandés pour la ronde des fours et non pour le trail.

Après ce changement, le PV de CA est approuvé à l'unanimité.

*Bilan de la Ronde des Fours 2025.

Une relecture des différents points du bilan est effectuée avec accentuation sur les doubles flèches qui sont des points à réfléchir pour la ronde des fours 2026. Ici seront seulement listés les points qui ont été abordés.

La bonne fréquentation est sûrement dû à une bonne communication grâce à chacun. La météo joue bien entendu un grand rôle. Le site de la FFR a bien fonctionné et a ramené du monde.

Le point financier est précisé : avec 9 594.49 € de recettes (bien que la répartition de celle-ci entre la buvette, vente de pain, écocup semble avoir été mélangée) pour 5 314.78 € de dépenses ce qui nous fait un bénéfice de 4 279.71 €.

Pour le débroussaillage François propose de rester comme cela (whattsap + relais sms et mail à qui a besoin) avec une augmentation de la liste des personnes sur whattsap.

Pour l'accueil/inscription un ramassage de la caisse sera effectivement à prévoir en cours de manifestation par une personne déléguée, présidente ou trésorier.

Il faut également rajouter **sur le règlement intérieur un « droit à l'image »** qui pose actuellement souci ainsi que l'autorisation des personnes mineurs. Ali-Patrick suggère de regarder le règlement du trail dans lequel figure déjà cette information. Ajouter également une coche sur le bulletin d'inscription qui devra être signée obligatoirement. A modifier pour l'année prochaine. Pierre souligne le fait que cet engagement suggère que si une personne refuse de cocher cette case, elle ne participera pas à la randonnée. Clause acceptée.

Pour le petit déjeuner le fait de vouloir rester sur la place, et pour le charme du village et le fait que l'espace soit grand. Problématique de l'eau plus pose d'un barnum. En bas c'est plutôt le confort. Une suggestion d'agrandir le bar de la salle des fêtes est suggérée pour augmenter la place.

Four 2, une suggestion d'acheter des verres écocup plus petits afin de servir la bonne dose de vin. Pour rappel : un verre par personne.

Pour les caillettes, il a été validé de refaire les mêmes quantités que cette année qui semble un bon compromis entre les randonneurs et la vente le soir sans avoir une surcharge de caillette à congeler.

Four 3 un bémol sera à redire l'année prochaine au gérant de l'atelier. Des fournées n'étaient pas cuites du tout.

Pour la buvette et vente de pain/caillette il ne faut qu'un seul responsable sans personne qui le court-circuite. Et pas de vente de pain dès le matin, les randonneurs attendront de rentrer.

Points à améliorer : afin de ne pas reproduire le manque d'éclaircissement des informations demandées jusqu'à 3 semaines avant la manifestation, il est important d'identifier les bons interlocuteurs. Tout ce qui concerne les infrastructures et autres matériels de la mairie, s'adresser directement au maire.

Le référent d'un atelier doit gérer du début à la fin et savoir la finalité de son atelier. Exemple aux inscriptions, c'est le référent qui doit compter les caisses avec une deuxième personne bien entendu pour contrôle.

Faire attention à la lumière des toilettes.

Suite au retour des personnes du four 2, il a été décidé qu'il n'y avait pas besoin d'animation à ce four. En effet, les bénévoles présents suffisent à insuffler de l'animation.

Attention à l'approvisionnement de bois sur tous les fours, il faut que ce soit équilibré. Par ailleurs, le bois cette année n'était pas bien sec donc inutilisable ce qui a donné du fil à retordre pour en trouver du bon pendant la manifestation. Ramasser et faire sécher les balais dès Septembre/Octobre. Marjolaine rappelle qu'il y en a chez elle, secs depuis longtemps qui reste juste à redescendre.

Une demande est effectuée par Jean-Louis et acceptée par tous ceux présents, d'avoir des nouveaux dans chaque atelier et de ne pas laisser les mêmes personnes tout le temps ensemble. Il faut se diversifier et travailler avec tout le monde.

Une question sur la quantité de personne que l'on peut accueillir est demandée par Pierre. Est-ce qu'on doit fixer une capacité maximale ? Ce qui amènerait à refuser des personnes ? On rappelle que l'engorgement du four 2 qui a été évoqué et qui peut agacer les randonneurs est un phénomène qui se répète d'année en année mais tout de même, il faut faire attention au confort des gens et à l'engorgement trop prononcé au four. De plus, il est rappelé qu'administrativement, la capacité d'accueillir des personnes change totalement la nature de la déclaration de la manifestation auprès des organismes de l'état, ce qui change également le prix des secours. De plus, afin de satisfaire tous les randonneurs, nous préparons nos ateliers pour nourrir 650 personnes environ. Cette année les portions ont été divisées sérieusement ce qui fait que les randonneurs n'ont pas eu beaucoup dans leur assiette. Il faut satisfaire en qualité mais aussi en quantité. Il est donc décidé à la majorité de bloquer à 800 personnes maximum et si jamais des randonneurs arrivent, ils pourront partir mais sans manger au four. A définir comment on fait niveau tarif.

*Point sur le trail permanent

Après réflexion, Ali Patrick a bien voulu reprendre le dossier sur le trail permanent. Une réunion avec François Lemaître a eu lieu dans laquelle il propose de faire une cartographie de 3 parcours de différentes longueurs uniquement sur les communes de la CAPCA. Ces boucles utiliseront les sentiers déjà existants à Gluiras donc économie de gestion des parcours. Des liaisons *existantes* avec la Dolce Via et la route des dragonnades *seront aussi utilisées*. Nous attendons la cartographie pour plus de précisions sur les circuits.

Des balises de 12cm/12 visibles sur support existant devront être posées par les bénévoles de l'association. L'entretien sera à faire par l'association et la commune.

Marjolaine demande s'il y une législation sur les trails comme par exemple sur les VTT. Un arrêté municipal existe sur tous les chemins existants qui interdits les véhicules motorisés mais Ali-Patrick rappelle la difficulté de contrôler ça.

Un calendrier de mise en œuvre serait disponible dès cet automne. A mettre donc à l'ordre du jour lors du prochain conseil d'administration après cet été.

Suite à ce sujet, il est rappelé par la présidente qu'il n'y aura pas de trail en 2026.

*Indemnité de déplacements

Cela fait un certain temps que cette information est un point qui pose questions au sein des adhérents de l'association. Il est décidé à 5 voix pour et deux abstentions :

1/Pour le partage des frais de covoiturage lors des randonnées prévues au programme, il est décidé que les chauffeurs peuvent demander, s'ils le souhaitent, une contribution à hauteur de 0.30 euros par kilomètre à diviser par le nombre de passagers.

2/ Pour les déplacements engagés par les membres à jour de leur cotisation dans le cadre des achats ou démarches nécessaires à la préparation des évènements, les adhérents ont le choix en fonction de leur situation fiscale :

*soit faire un don de ces kilomètres à l'association sous forme d'un document officiel signé par l'adhérent et le(a) président(e) qui lui ouvre la possibilité d'une réduction d'impôt.

*soit demander un remboursement de ses frais avec justificatif à présenter au président(e) sur la base de 0.3 euro du km.

* Coordonnées téléphonique sur le site internet

C'est une demande émise par certains adhérents, il me semblait donc important de l'acter en conseil. Sur le site les coordonnées du téléphone de la présidente qui dispatchera ensuite à qui de droit et le mail suffisent. Décision approuvée à l'unanimité.

* Solidarité au village pour le local du four à pain

Pierre demande une explication sur ce point car il ne comprend pas vraiment la demande. Pour rappel, les Légrémis demandent depuis longtemps et surtout depuis la dégradation du four Chabal une extension du four à bois communal pour stoquer le bois, pétrir et façonner la pâte.

Une première étape a consisté à faire l'extension pour le stockage du bois.

Dans un deuxième temps, un projet de local a été soumis au conseil municipal qui a voté un budget de 10 000 euros.

Les complications du chantier et la sous-estimation des coûts font que le projet devrait s'élever à plus de 13 000 €.

Les Légremis étant des utilisateurs important proposent comme l'a déjà acté Anim'Gluiras une participation symbolique et solidaire de 500 euros.

Accepté à la majorité avec 3 abstentions.

*Préparation ronde des fours 2026

Cette question n'a pas pu être abordée. Elle sera remise à l'ordre du jour du prochain CA.

* Questions diverses

Plusieurs questions ont été abordées.

1. Régine demande de commencer à démarrer le chantier de re-balisage des sentiers. Voté à l'unanimité.

2.François souligne que le débroussaillage devient un poids au vu du travail personnel, de l'âge grandissant et du nombre de bénévoles qui le font. Il demande si, au vu de notre trésorerie, nous pourrions demander l'aide de la brigade verte une semaine supplémentaire à celle déjà assignée. Cette semaine est souvent accomplie en milieu d'été (juillet), ce qui n'arrange pas pour la préparation de la ronde des fours. Si nous demandons, en vertu de notre association de randonnée, on espère pouvoir l'avoir une semaine fin avril, début mai. François se propose de prendre contact avec François Lemaître afin d'avoir un calendrier de cette brigade et de nous présenter un devis lors du prochain conseil d'administration.

Jean-Louis souligne que c'est contradictoire car nous demandons une subvention à la CAPCA. Il est répondu que cette subvention est pour le soutien de l'association qui initie une manifestation donc pas contradictoire.

Décision validée à l'unanimité.

3. François rappelle qu'il faut remercier systématiquement les structures qui nous accordent une subvention. Au réel, la mairie, le département et la CAPCA. La présidente s'en charge.

4. Une demande est faite pour rappeler comment on communique sur le compte-rendu et les photos des randonnées. Pierre rappelle qu'il a un travail et qu'il n'est pas toujours disponible mais qu'il fait au mieux, il suffit de lui faire remonter les infos. Il est tout à fait ok pour former quelqu'un qui pourrait prendre le relais. Appel à candidat. Peut-être rappeler à chaque randonnée à celui ou celle qui la mène de collecter les infos (photos et compte-rendu) et de les envoyer à Pierre. Pas seulement un compte-rendu sans photo ou inversement, des photos sans compte-rendu.

5. Une idée est sortie de savoir comment on pourrait attirer de nouveaux adhérents et pourquoi nous en perdons certains.

6. Un point est aussi abordé sur cette nouvelle équipe qui n'a pas encore de réelle cohésion. De gens qui ne se connaissent pas, ne se côtoient pas en dehors de l'association. Marjolaine qui connaît un beau coin de paradis pour mettre en place cela s'engage à le faire. Proposer une journée avec des activités à tous les adhérents et qui veut vient.

Ce qui soulève également le point de la transmission. Beaucoup d'informations demeurent en off dans le « bureau » des Légrémis ainsi qu'un ordinateur qui n'est pas utilisé. Enfin du matériel qui est en dormance et qui pourrait servir. Le problème reste de trouver un local.

7. Corrine a fait une demande de mettre *un lien vers la plateforme* « suricate » *qui permet de signaler les problèmes sur les itinéraires (arbre tombé, parcours encombré, …)* sur le blog afin que ce soit en libre accès aux adhérents. La demande est validée à l'unanimité. Emma se charge de valider le projet auprès de Corrine qui demandera à Pierre la mise en place sur le site.

8. Ali-Patrick demande de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration le projet du rocher de St Jean.

9. Mise en place de la buvette du marché d'été le lundi 16 juin. Céline apportera 4L de citronnade, Bernard 4L d'eau de rhubarbe, Emma 1L de sirop de sureau. La bière a été

commandée par Bernard, les restes de sirop de la ronde des fours seront pris chez Paulette ainsi qu'un jerricane d'eau. Jean-Louis se charge de prendre des glacières avec du froid. Ali-Patrick fait un don d'un cubi de blanc et d'un rosé. La table est fournie par la mairie.

Le prochain CA sera fixé par Emma après l'été.

La séance est levée à 20h15.

La Présidente

Emmanuelle Sagnard

LES LEGREMIS
MAIRIE 07190 GLUIRAS
legremis07@yahoo.fr

Siret 83019631700010